
[Imprimer](#)

Paris-Saclay : un appel à la concurrence groupé pour 3 lots du campus

Image

L'EPA Paris-Saclay a publié un avis d'appel public à la concurrence groupé pour retenir trois groupements de maîtrise d'œuvre sur trois lots distincts situés à Orsay (Essonne), au sein des quartiers de Moulon et de Corbeville.

La consultation lancée par l'aménageur porte tout d'abord sur le lot H4, une résidence étudiante sociale d'environ 156 lits située dans le quartier de Corbeville, avec un maximum d'environ 4 200 m² SDP, dont 200 m² d'espaces communs. Elle comprendra également un parking privé en R-1 et devra être livrée pour la rentrée 2024. "Une consultation pour la sélection d'un opérateur et d'un exploitant est en cours et permettra de définir précisément, en amont de la phase offres de la présente procédure, le programme détaillé de la résidence, note l'EPA. Les typologies, surfaces et espaces communs y seront notamment définis."

L'opération devra répondre aux objectifs environnementaux fixés par l'EPA Paris-Saclay, à savoir le niveau E3C2 du label E+C-, le niveau excellent du NF habitat HQE profil territorialisé Paris-Saclay et un coefficient Bbio (besoins bioclimatiques du bâti) max - 40 %. Elle intégrera par ailleurs a minima 40 kg/m² SDP de matériaux bois et biosourcés (100% de bois issus de forêts gérées durablement dont 30% d'origine France).

Un programme mixte au Moulon

Le second lot concerné, le BB4, est un nouveau programme mixte au sein du quartier de Moulon qui doit être livré pour la rentrée universitaire de septembre 2025. Il est composé d'une résidence étudiante sociale d'environ 3 900 m² SDP, soit environ 135 lits, dont 30 destinés à des chercheurs de l'Université Paris-Saclay, et un restaurant universitaire d'environ 1 200 m² SDP. "Une consultation pour la sélection d'un maître d'ouvrage sera lancée en juin 2021 et permettra de définir, en amont de la phase offres de la présente procédure, le programme détaillé de la résidence, signale l'EPA. Les typologies, surfaces et espaces communs y seront notamment définis."

Des ambitions architecturales, urbaines et paysagères sont fixées pour ce projet qui doit aussi répondre à des exigences environnementales : NF habitat HQE au niveau excellent, profil territorialisé Paris-Saclay pour la résidence, HQE bâtiment durable au niveau excellent pour le restaurant, a minima un niveau E3C1 - 30 % et label BBC Effinergie 2017. L'intégration de bois dans la structure porteuse verticale et horizontale, à l'exception éventuelle du rez-de-chaussée, est demandée.

Résidence étudiante sociale

Enfin, le lot ED3 doit accueillir, au sein du quartier de Moulon à la rentrée 2024, une résidence étudiante sociale d'au moins 115 lits sur environ 3 400 m² SDP avec un parking silo réversible de 170 places. "Une consultation pour la sélection d'un opérateur doit être lancée en juin 2021 et permettra de définir, en amont de la phase offres de la présente procédure, le programme détaillé de la résidence, indique l'aménageur. Les intentions en matière de répartition des typologies, surfaces et espaces communs y seront notamment indiquées."

Cette opération est aussi assortie d'ambitions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales". "Il s'agira pour les opérateurs de proposer une approche innovante dans la conception des programmes immobiliers répondant notamment à l'évolution des modes de vie et d'associer à cette approche programmatique ambitieuse une démarche limitant l'impact environnemental", précise l'aménageur. Ce lot doit être également l'occasion d'expérimenter la réversibilité du bâti.

Donner de la visibilité aux opérateurs

La procédure d'appel d'offre lancée par l'EPA sera ensuite transférée aux opérateurs lauréats des consultations, qui organiseront chacun un concours sur esquisse avec les candidats. "Lancé en parallèle des consultations d'opérateurs immobiliers, cet avis d'appel public à la concurrence aura pour but de donner la possibilité aux opérateurs sélectionnés de choisir quatre groupements de maîtrise d'œuvre, distincts pour chaque lot, parmi lesquels une équipe de maîtrise d'œuvre sera finalement retenue à l'issue de chaque concours", précise l'institution.

"Les groupements de maîtrise d'œuvre seront attendus sur leur capacité d'innovation dans les manières d'habiter, dans la flexibilité des formes architecturales permettant la réversibilité programmatique, et sur le respect des prescriptions prévues dans la charte de qualité urbaine et paysagère de la ZAC", ajoute-t-elle.

[Consulter l'avis](#)